

Reflots ^{N°161}



www.mairie-vaux-le-penil.fr

Le magazine de l'information municipale - Mars 2012



Savoir vivre ensemble

**Carte postale réalisée par
le Conseil Municipal d'Enfants**

Dans ce numéro...



**Deux conseils municipaux
en mars p.3**



**Vers le Plan Local
d'Urbanisme p.4**



**Nuit de
la danse p.6**



Assemblée générale du Comité de Jumelage

Réunie le 3 février, l'AG a dressé le bilan de l'année 2012, marquée par plusieurs événements majeurs, à commencer par le jumelage entre Vaux-le-Pénil et la ville espagnole de Navalcarnero. Autre moment fort : la rencontre dans le Palatinat entre Pénivauois et habitants de Schwieberdingen (commune allemande avec laquelle la nôtre est jumelée). Les projets pour 2012 ont été évoqués : en mai, la rencontre franco-allemande dans le nord de notre pays ; la participation de nos amis espagnols à la journée champêtre du 23 juin et l'inauguration de la Place Navalcarnero le lendemain ; durant l'été, le traditionnel échange entre lycéens de Vaux-le-Pénil et de Belvidere (États-Unis). Les relations se développent avec nos trois villes partenaires : les volontaires sont donc les bienvenus pour renforcer les groupes de travail.



Expo Navalcarnero

Du 13 au 17 février, le Petit Théâtre de la Ferme des Jeux a accueilli une exposition de photos consacrée à Navalcarnero, commune des environs de Madrid avec laquelle Vaux-le-Pénil est jumelée. Cette exposition entrait dans le cadre du "mois de l'Espagne", qui incluait la présentation de films ibériques et une sélection d'ouvrages d'auteurs espagnols proposés à la bibliothèque de l'Arcature.



Mino-Mushi à la Ferme des Jeux

Les élèves des classes élémentaires de Vaux-le-Pénil ont assisté au spectacle Mino-Mushi, avant sa représentation pour tout public le 10 février. Sur scène, trois artistes de la compagnie Le Chat Perplexe ont donné vie à une fabuleuse histoire dont le sable, élément de jeu et élément sonore, est le personnage principal.



"Histoire éphémère" à la bibliothèque

Comme il le fait plusieurs mercredis dans l'année, Thierry Bilisko a émerveillé les enfants avec son "histoire éphémère", le 15 février à l'Arcature. Parmi ses animations, la bibliothèque municipale propose de nombreux contes à l'intention des plus petits. Une belle incitation à la lecture.



Ouverture du restaurant l'Artiste

Le nouveau restaurant de la Ferme des Jeux a ouvert ses portes le 7 février. Dans un cadre convivial, l'établissement propose une cuisine traditionnelle française à base de produits locaux et à des prix très raisonnables. L'Artiste est ouvert midi et soir (fermeture le lundi et le dimanche soir) et accompagne les manifestations de la Ferme des Jeux.



Dîner carnavalesque de Fey Fouyapen

De la joie, de l'ambiance, samedi 18 février à la Maison des Associations, où l'association Fey Fouyapen organisait un dîner dansant carnavalesque. Au programme : un concours de déguisements, un spectacle de danse, sans oublier les spécialités culinaires des Antilles...



Mobilisation pour les trains directs

Jean-Louis Masson, maire adjoint chargé des transports, et Colette Llech, maire adjointe chargée des solidarités, représentaient la Ville de Vaux-le-Pénil à la manifestation d'usagers organisée le 29 janvier dernier à Fontaine-le-Port. Ces derniers exigeaient notamment le rétablissement des trains directs vers Paris et une amélioration générale des conditions de transport.



Vacances d'hiver pour ados et préados

Du 20 février au 2 mars, les services municipaux jeunesse et sport ont proposé une palette d'activités aux jeunes de 10 à 17 ans. Au programme : des ateliers magie, des visites à la Cité des Sciences et au Salon de l'Agriculture, la réalisation de courts métrages et grand nombre d'activités sportives, dont le tir à l'arc.

Filles-garçons : "Mieux vivre ensemble"

Une semaine thématique du 5 au 9 mars, proposée par l'Université de Parents, le service municipal jeunesse et le Point Information Jeunesse (PIJ).

Le projet d'organiser cette semaine de sensibilisation a surgi du comité consultatif de l'Université de Parents, composé d'élus, de professionnels de l'éducation, de parents et de grands-parents. « Nous sommes partis du constat que les rapports entre garçons et filles posent souvent problème, en particulier chez les 11-16 ans », explique sa présidente, Chantal Baudet, qui est aussi conseillère municipale. « Il nous est donc apparu nécessaire d'attirer l'attention de toutes les générations sur la nécessité de promouvoir l'égalité entre les sexes depuis le plus jeune âge ». Faisant le même constat, le PIJ et le service municipal jeunesse se sont joints à l'Université de Parents pour organiser cette manifestation éducative et ludique, qui compte plusieurs partenaires.



Au programme

Exposition du 5 au 9 mars : "Du préjugé aux discriminations", au Manège de la Ferme des Jeux (tout public). Mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 18h30 ; mercredi de 10h00 à 12h00.

EXPO

Université de Parents

Université de Parents vendredi 9 mars à 20h30. "L'éducation à l'égalité" : est-elle possible, contribue-t-elle à changer les choses ? Projection du court métrage *Bintou*, débat animé par Colette Benoît et Marie-Claire Munka du CIDFF.

Ciné

Trois courts métrages mardi 6 mars à 14h00, à la Grange de la Ferme des Jeux. Tarif entrée cinéma. Deux petits films français : *Aglæe* et *Et si...*, ainsi que *Bintou* du Burkina Faso.



Théâtre-forum mercredi 7 mars à 15h00. La compagnie Bagan Bagan et quinze jeunes Pénivauxois présenteront des saynètes pour ouvrir le débat, au Manège de la Ferme des Jeux.

Forum



Filles et garçons... vers l'égalité !

PREMIÈRE(S) SÉANCE(S) C'est le thème qui sera proposé aux enfants des écoles élémentaires pour l'écriture du scénario d'un court métrage à réaliser pendant le festival Première(s) Séance(s), aux vacances de printemps.

Le programme détaillé de la semaine est disponible aux accueils municipaux.

Partenaires : le service culturel, Familles Laiques, l'Association de Prévention de l'Agglomération Melunaise, le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) et la compagnie de théâtre Bagan Bagan.

Renseignements : 01 64 71 91 20

Deux conseils municipaux en mars

L'élection du maire et des adjoints puis le vote du budget auront lieu en mars.

Élection du nouveau maire. Pierre Carassus a annoncé lors de la cérémonie des vœux, puis confirmé dans La Lettre du Maire en date du 1^{er} février qu'il souhaitait permuter dans ses fonctions avec Pierre Herrero, celui-ci devenant maire de Vaux-le-Pénil et Pierre Carassus premier adjoint. Conformément à la loi, cette réorganisation de la majorité municipale doit être entérinée par un vote du conseil.

Vote du budget 2012. Le vote du budget communal constitue chaque année un moment fort de la vie locale. Le budget 2012 s'inscrit dans un contexte de crise économique internationale. Quelles en sont les conséquences pour les finances communales ?

Les dates de ces deux conseils seront fixées courant mars. Elles seront communiquées sur le site internet de la Ville et par voie d'affichage.



Les séniors au volant : réunion d'information

Mardi 27 mars à 14h30 au Manège de la Ferme des Jeux

Au XXI^{ème} siècle, on n'est pas vieux à 70 ans (et même après), mais il faut garder à l'esprit que la conduite automobile exige de bons réflexes et "une bonne tête". Or nos facultés diminuent avec les années. L'état de santé général, notre acuité visuelle et auditive influent sur notre capacité à conduire.



Le brigadier de police Laurent Delonca, qui est déjà venu l'an dernier à Vaux-le-Pénil pour parler de la sécurité des séniors, donnera de bons conseils en matière de prévention routière et répondra aux questions de l'assistance. Quels sont les effets des années sur la conduite ? Quels sont les autres modes de déplacement adaptés au 3^{ème} âge, même si la voiture reste un moyen essentiel de préserver son autonomie ? Quelles sont les règles de l'éco-conduite ?

Si ces questions - et d'autres - vous intéressent, inscrivez-vous au plus vite au 01 64 71 51 19 (nombre de places limité). À l'issue de la réunion, une collation vous sera offerte.

Les brèves de l'action sociale

Les prochains Cafés de l'Aidant

- Samedi 3 mars : *Comment faire face à une maladie grave ?*
- Samedi 14 avril : *Communication verbale et non-verbale : améliorer sa relation avec l'aidé.*

De 10h00 à 11h30 à l'Astrocafé de la médiathèque de l'Astrolabe, 25 rue du Château dans l'île Saint-Étienne à Melun. Renseignements auprès du CLIC Rivage : 01 64 52 24 48

Prime à la naissance du 3^{ème} enfant et plus. La commune attribue une prime de 160 € pour la naissance du 3^{ème} enfant et plus. Pour l'attribution de cette prime, les familles concernées sont priées de fournir les pièces suivantes au service social municipal - Maison de la Solidarité : la copie intégrale du (ou des) livret(s) de famille ; un justificatif de domicile ; un relevé d'identité bancaire. Renseignements : 01 64 71 51 19.

Numéros de téléphone et renseignements utiles



- **Horaires mairie (8, rue des Carouges) :** Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Permanences le mardi de 17h00 à 18h30 (hors période de vacances scolaires) et le samedi de 9h00 à 12h00 (CN identité, autorisation de sortie, accueil). Standard : 01 64 71 51 00 (urgence 24h/24). Courriel : accueil@mairie-vaux-le-penil.fr
- **Police municipale :** 01 64 71 91 60. Courriel : police.municipale@mairie-vaux-le-penil.fr
- **Commissariat de police de Melun (24h sur 24) :** 01 60 56 67 77
- **Urgence sapeurs-pompiers :** 18
SDIS Vaux-le-Pénil : 01 64 83 52 50
- **Médecins de garde :** 08 00 28 04 56
- **Médecins d'urgence :** 08 25 82 65 05
- **Urgences hospitalières :** 01 64 71 60 00
- **Centre anti-poison :** 01 40 05 48 48 ou 01 40 05 45 45
- **Urgence gaz :** 08 00 47 33 33
- **Urgence électricité :** 08 10 33 31 94

Vers le Plan Local d'Urbanisme

Réunion d'information sur le diagnostic et les besoins répertoriés, mardi 11 avril à 20h00, à la Maison des Associations.

Instauré par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est appelé à remplacer le POS (Plan d'Occupation des Sols) qui est jusqu'à présent le document de référence en matière d'urbanisme à Vaux-le-Pénil. Pour ce faire, le bureau d'études Urba Conseil, missionné par la Ville, le service municipal de l'urbanisme et Henri de Meyrignac, conseiller municipal délégué à l'urbanisme, préparent dans un premier temps un diagnostic permettant de mettre en évidence les besoins spécifiques de notre commune.

Car à la différence du POS, le PLU ne se contente pas de fixer les modalités d'utilisation des sols. « Il définit aussi l'aménagement global de la commune dans un souci de développement durable, en prenant en compte le logement, les déplacements, les équipements collectifs, les activités économiques, la protection des espaces naturels, ... » explique Henri de Meyrignac. Une fois les orientations élaborées en concertation avec les habitants, il sera possible d'élaborer le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), document à la base du PLU, qui arrêtera les objectifs de Vaux-le-Pénil pour les 10 prochaines années.

Mais n'anticipons pas : la réunion du 11 avril permettra de présenter le diagnostic initial et les besoins répertoriés. Un premier document sera consultable à la mi-mars sur le site www.mairie-vaux-le-penil.fr et à l'accueil de la Mairie. Votre avis comptera pour déterminer l'avenir de notre ville. Venez nombreux !

Reflets d'avril reviendra sur la préparation du PLU avec une interview d'Henri de Meyrignac.

Vue aérienne de Vaux-le-Pénil



Places de stationnement en centre-ville

Les services techniques municipaux ont recensé les places de stationnement en centre-ville afin de comparer leur nombre avant et après les travaux d'aménagement de la boucle. On en dénombre 373 actuellement, soit seulement 6 de moins qu'avant les travaux. Aucun changement dans les parkings – Cornillot, Chapelle, C.J. Briard, Siraudin, Mairie - où les places restent au nombre de 205. En raison de sa reconfiguration, la place Navalcarnero perd quatre places, passant de 57 à 53. Une légère baisse rue Germain Siraudin est compensée par l'accroissement des disponibilités place Duvauchelle.

Aux limites du centre-ville, rue du Rû des Vaux et ruelle Figelon, on dénombre 38 places, soit 3 de plus qu'avant le réaménagement. Comme l'attestent les chiffres, la variation enregistrée par les services techniques est insignifiante. De l'avis général, la circulation en centre-ville est désormais plus fluide et l'accès aux commerces facilité. Cette amélioration de la qualité de vie de tous valait bien quelques places de stationnement en moins...

Zone bleue : passage à 30 minutes

Fixée à 15 minutes en concertation avec l'association *Vaux Commerces* en décembre dernier, la durée limite du stationnement autorisé dans la zone bleue du centre ville passe à 30 minutes. « Nous nous étions mis d'accord pour 15 minutes mais nous nous sommes aperçus que cela semblait trop court à nombre de nos clients. Nous avons donc demandé à la municipalité d'étendre cette durée à 30 minutes, ce qu'elle a accepté » explique Évelyne Lebon, présidente de *Vaux Commerces*. Cette décision a été entérinée le 20 février lors d'une réunion qui rassemblait en mairie les commerçants autour de Pierre Herrero, premier maire adjoint, d'Alain Taffoureau, maire adjoint chargé des travaux et de la circulation, et de Fatima Aberkane-Joudani, conseillère municipale en charge du commerce et du développement économique.

Journée champêtre du 23 juin : en pleine préparation

L'idée a pris corps lors des assises locales de la vie associative qui se sont tenues le 10 septembre dernier. « Les "assos" pénivauxaises y ont notamment exprimé le souhait d'agir ensemble, de rassembler les habitants autour d'un projet festif. » indique Jean-François Chalot, conseiller municipal chargé de la vie associative. Ce souhait est devenu réalité. Un groupe de pilotage - animé par des élus, des agents communaux et le Comité des Fêtes - réunit tous les mois une trentaine de représentants associatifs pour préparer la grande journée champêtre qui saluera le début de l'été au parc de loisirs de la Buissonnière.

Des groupes de travail - organisation, décoration, communication - ont été constitués, et les différents services municipaux se mobilisent. Un programme ininterrompu débutera à 15h00 pour ne prendre fin qu'à minuit. Des jeux divers et variés alterneront avec des animations musicales. Trois Petits Points et Cie présentera un spectacle en plein air. Et il y aura à boire et à manger... Alors retenez d'ores et déjà votre journée du samedi 23 juin.

Attention aux chenilles processionnaires

De nombreux Pénivauxois ont constaté la présence de cocons blancs dans les pins maritimes. Il s'agit de nids de larves de papillons de nuit qui se nourrissent des aiguilles du pin. En fin d'hiver, les larves quittent leur repaire à la queue-leu-leu, d'où leur nom de chenilles processionnaires. Ces chenilles sont redoutables : leurs poils urticants peuvent provoquer de violentes réactions, tant chez l'être humain que chez les animaux domestiques. Il ne faut surtout pas les toucher.

Plusieurs solutions s'offrent à vous pour traiter vos arbres et éviter la prolifération des chenilles :

- ▶ Couper les branches infestées en prenant bien soin de vous protéger à l'aide d'une combinaison jetable avec capuche et des lunettes de protection.
- ▶ Installer un piège qui se fixe autour du tronc et capture les chenilles lors de leur descente vers le sol.
- ▶ Mettre en place un piège à phéromones suspendu à l'arbre pour capturer les papillons mâles et ainsi empêcher la reproduction de l'espèce.

Les deux types de piège sont disponibles dans la plupart des jardineries.



Les brèves de Marianne

Journée "portes ouvertes" du SMITOM-LOMBRIC.

Comme chaque année, le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères vous invite à visiter ses installations. La journée "portes ouvertes" a lieu samedi 31 mars de 10h00 à 17h00, rue du Terre de Chéry à Vaux-le-Pénil. Vous aurez accès au centre de tri et à l'unité de valorisation énergétique et vous découvrirez de nombreuses animations, dont un bar encourageant à la consommation...d'eau du robinet. Vous pourrez également acquérir un composteur à moitié prix et rencontrer Vittorio Leonardo, dessinateur du Lombric, présent à l'atelier "spécial dédicaces". L'entrée est gratuite, les crêpes et les boissons sont offertes.

Renseignements : 08 00 81 49 10 ou www.lombric.com

Nouveaux exposants au Marché. Le Marché dominical de la Ferme des Jeux a accueilli quatre nouveaux commerçants : un rôtisseur qui cuisine aussi de la paella à emporter, un volailler, un spécialiste des crêpes bretonnes et un charcutier (en mars). Le Marché de la Ferme des Jeux, c'est tous les dimanches de 8h00 à 13h00. Une offre variée de produits alimentaires, à des prix très intéressants.

Savoir vivre ensemble

La Ville de Vaux-le-Pénil a arrêté une réglementation qui limite les nuisances de la vie quotidienne. Le respect par chacun des normes de convivialité est indispensable au bien-être de tous.

Réglementations locales

à ne pas oublier



Travaux de bricolage et de jardinage. L'arrêté municipal du 3 août 1998 précise que « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, raboteuses, scies (liste non limitative) ne peuvent être effectués que : »

- les jours ouvrés de 8h00 à 20h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 »



Interdiction de brûler à l'air libre des déchets végétaux. Le règlement sanitaire départemental stipule que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet polluant est interdit. (...) Les déchets ménagers comprennent les ordures ménagères, les déchets verts, les encombrants et les déchets toxiques ».



Arrêté municipal contre la consommation d'alcool sur la voie publique. Pour lutter contre les nuisances et les comportements agressifs qui dérivent de la consommation d'alcool sur la voie publique, un arrêté interdit celle-ci, de 16h00 à 6h00, tous les jours de la semaine dans les endroits suivants (en dehors des cafés et restaurants et des manifestations locales) : dans un périmètre de 100 m autour des établissements scolaires et sportifs ; dans un périmètre de 50 m autour des commerces et des établissements communaux recevant du public ; sur l'ensemble des espaces verts du Clos Saint-Martin ; parc François Mitterrand, place Beuve et Gantier, parc de Schwieberdingen, place des Fêtes, square du 19 mars 1962 ; à la plaine des Jeux, depuis la Buissonnière jusqu'aux premières habitations de la rue des Hauts du Lac et de l'allée des Preneux.



Circulation interdite aux deux-roues motorisés sur l'ensemble de la Plaine des Jeux. Cet arrêté a été pris en 2009 afin d'éviter tous accidents et nuisances. Les contrevenants sont verbalisés par les polices municipale et nationale.



Nos amis les chiens

Réglementation sur les animaux. L'arrêté municipal du 30 décembre 1998 interdit l'accès des animaux aux aires de jeux et aux bacs à sable, ainsi que la circulation des chiens dangereux non tenus en laisse et non munis de muselière sur le domaine public. Les propriétaires de chiens dangereux doivent se rapprocher de la police municipale et s'en tenir aux procédures et dispositions arrêtées par la réglementation nationale.



À bon chien, bon maître. La présence de déjections canines dans les espaces publics constitue un problème récurrent d'hygiène et de propreté. Un arrêté municipal en date du 2 février 2011 rappelle que ces déjections ne sont admises que dans les caniveaux de la voirie communale ainsi que dans les espaces naturels non aménagés et non entretenus par la Ville. Elles sont donc interdites sur les voies publiques, les trottoirs ou les espaces verts publics, tels le parc François Mitterrand, la plaine du Lac, les squares du 19 mars 1962 et Beuve et Gantier, le parc de Schwieberdingen. Des distributeurs de sac ont été installés à ces endroits ; les contrevenants s'exposent à une amende de 35 €.

La rue, un espace partagé

Les véhicules ne sont pas autorisés à stationner sur les trottoirs, souvent étroits, comme le sont certaines de nos rues. La plus grande prudence s'impose - notamment en matière de vitesse - afin qu'automobilistes, cyclistes et piétons puissent circuler en toute sécurité. C'est pourquoi la municipalité a mis en place en centre-ville une zone 30, signalée par des panneaux indicateurs et des marquages au sol. Dans ce secteur, les automobilistes doivent céder la priorité aux piétons et aux cyclistes. Les règles de stationnement ont du même coup changé sans devenir trop contraignantes : à chacun de les respecter.

D'autre part, les liaisons douces et autres coulées vertes se sont multipliées ces dernières années : elles formeront dans l'avenir un long ruban qu'il fera bon emprunter à pied ou en vélo. Nous pourrions rouler moins pour respirer mieux, et profiter de la qualité de vie qu'offre notre commune.



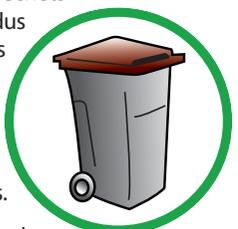
Vaux-le-Pénil verte et propre

La collecte des ordures ménagères, des déchets verts et des encombrants est de la compétence du SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères).

Faciliter la collecte. Pour une meilleure hygiène et plus de sécurité, n'oubliez pas de déposer vos containers sur le trottoir et non sur la chaussée, et de les sortir la veille au soir de la collecte. Depuis le 1^{er} janvier 2012, il n'y a plus que deux secteurs à Vaux-le-Pénil, chacun ayant son calendrier. Pour identifier le secteur correspondant à son domicile, on peut appeler le 0 800 814 910 ou consulter www.lombric.com. Un dépliant est également disponible aux accueils municipaux. On peut également consulter www.mairie-vaux-le-penil.fr

Les encombrants. Déchets acceptés à la collecte des encombrants (maximum 1 m³ par foyer) : meubles, déchets issus de travaux (hors gravats) tels que portes, fenêtres, éviers, ballons d'eau chaude, déchets divers (landaus, jouets de grande taille), les grands cartons pliés et exempts de tout contenu, déchets d'équipements électriques et électroniques (réfrigérateurs, fours, téléviseurs, ...) bien qu'il soit préférable de les emporter en déchèterie pour leur recyclage ultérieur. **Déchets non autorisés à la collecte des encombrants :** objets de taille inférieure à 30 cm, produits liquides, cartons remplis d'objets, vêtements et autres textiles, gravats, pneus, ordures ménagères et déchets dangereux. Ces objets sont collectés gratuitement à la déchèterie du terre de Chérisy (informations au 01 64 10 28 70).

Les déchets verts. Ils doivent être placés directement (pas de sac plastique) dans les bacs à couvercle marron. Sont acceptés les déchets liés à l'entretien des jardins : herbe coupée, feuilles, résidus de la taille des haies ou produits d'élagage, déchets floraux. Ne sont pas autorisés : terre et cailloux, fumier, pots de fleurs, fil de fer autour des fagots. Les déchets végétaux les plus grands, tels que les branchages, peuvent être ficelés et placés au-dessus des bacs. Période de collecte : du 15 mars au 30 novembre inclus.



Respecter les points d'apport volontaire. Mettre dans les conteneurs qui conviennent les papiers, emballages-cartons ou emballages en verre, et ne rien déposer à l'extérieur des conteneurs.

Balayer devant chez soi. La loi oblige chaque occupant d'une maison à balayer devant son domicile. Cette obligation s'applique également en cas d'enneigement.

Nuit de la Danse à la Ferme des Jeux

Compagnies et associations des environs se produiront samedi 17 mars à 20h45. Ainsi que deux compagnies professionnelles : la Cie Émoi avec Carole Bordes et les Sud-Africains d'IDA.

La danse dans tous ses états s'invite à la Ferme des Jeux. Flamenco ou hip hop, rythme country, modern jazz, pourquoi pas mime et slam... Des compagnies amateurs du sud Seine-et-Marne, ainsi que deux ensembles professionnels, vous montreront que « danser, c'est comme parler en silence, c'est dire plein de choses sans prononcer un mot » (Yuri Buenaventura).

Par le passé, le centre culturel de Vaux-le-Pénil a déjà accueilli des spectacles de hip hop, de danse contemporaine ou de flamenco. Mais pour la première fois dans l'agglomération, une soirée est ouverte à tous les genres chorégraphiques, à toutes les associations désireuses de montrer leur travail. Carole Bordes, danseuse professionnelle de la compagnie Émoi, présentera "Entre parenthèses", une création d'une quinzaine de minutes. Autre ensemble "pro" : les Sud-Africains de IDA, invités à se produire dans le cadre du festival Hoptimum, organisé par Act'Art (le service culturel du Conseil Général), initieront le public au *pantsula*, une danse urbaine typique de leur pays.



©ukjiphoto_m.bostelmann - Cie IDA Afrique du Sud

Vous avez la danse chevillée au corps ? Venez vibrer, le temps d'une soirée pas comme les autres à la Ferme des Jeux. Renseignements : 01 64 71 91 28

Programme : IDA (compagnie professionnelle sud-africaine, présentée en partenariat avec Act'Art dans le cadre du festival Hoptimum) - Cie Émoi (Carole Bordes, danseuse professionnelle) - The Owner'z (hip hop) - Le Ballet Désaxé (jazz, modern, mime) - Cap Swing (danse en couple) - VLP Danses (modern jazz) - DDC'crew (hip hop nouvelle génération) - Corporel'Art (hip hop new style) - Lys Attitude (jazz) - Dans l'Âme (danse contemporaine/slam) - Ida y Vuelta (flamenco) - Cap Latino (danse latine en couple).

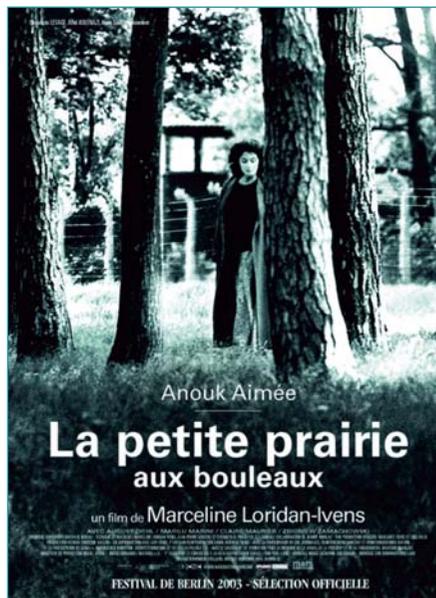
"La Petite Prairie aux bouleaux" : n'oublions jamais !

Le cinéma de la Ferme des Jeux présente une séance exceptionnelle samedi 24 mars à 16h00. Après la projection de ce film de fiction sur la déportation et la mémoire, rencontre avec son réalisateur, Marceline Loridan-Ivens.

Le synopsis de ce long métrage franco-germano-polonais sorti en 2003 pourrait se résumer ainsi : Myriam, cinéaste et grand reporter (interprétée par Anouck Aimée) est de retour à Paris, après de nombreuses années d'absence et de voyages à travers le monde. Elle se rend à une cérémonie de commémoration de la libération des camps d'extermination nazis, où elle retrouve avec émotion plusieurs de ses anciennes compagnes de déportation.

Comme chaque année, il y a une tombola. C'est Myriam qui gagne le gros lot : un billet pour Cracovie, la ville polonaise proche d'Auschwitz et de Birkenau. Elle commence par refuser ce cadeau que lui fait le hasard, puis, poussée par ses camarades, elle décide de faire ce voyage et de retourner, pour la première fois, sur les lieux de son adolescence meurtrie...

Marceline Loridan-Ivens a réalisé une œuvre largement autobiographique. Épouse d'un des grands noms du cinéma documentaire et militant, Joris Ivens (disparu en 1989), c'est aussi une femme engagée. A l'issue de la projection, elle répondra aux questions du public, en compagnie d'une de ses camarades du camp, Ginette Kolinka, et de Maryvonne Braunschweig, présidente départementale des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, association qui a pris l'initiative d'organiser cette rencontre. Renseignements : 01 64 71 91 28



Le meilleur des comédies musicales

Le Comité des Fêtes propose une grande soirée spectacle et dansante samedi 24 mars à 21h00, salle de la Buissonnière. Avec la compagnie Equinoxe.

Voilà un genre artistique qui n'en laisse aucun autre de côté, puisqu'il tient à la fois du théâtre, de la musique, du chant et de la danse. C'est dire s'il a tout pour plaire. D'ailleurs en France, depuis que *Notre Dame de Paris* les a remises au goût du jour, les comédies musicales brûlent les planches. Aujourd'hui, Paris joue volontiers les Broadway-sur-Seine, qu'il s'agisse de présenter des créations nationales ou des adaptations d'œuvres américaines. Pendant une heure et demie, onze artistes de la compagnie Equinoxe feront revivre des morceaux d'un répertoire on ne peut plus populaire : *West Side Story*, *Starmania*, *Mama Mia*, *Roméo et Juliette*, *Notre Dame de Paris*, *Mozart*, *Les Dix commandements*, etc. Puis le Comité des Fêtes ouvrira la piste de danse, pour que la fête se prolonge tard dans la nuit à la Buissonnière. Tarif d'entrée : 23 € - Boissons sur place. Nombre de places limité - Renseignements et réservations : 01 64 71 91 20.



En ville en bref

Au Petit Théâtre de la Ferme des Jeux. *Vieux comme le monde*, une comédie de Thierry Crifo mise en scène par Francis Dombret, avec Patrick Harivel et Francis Dombret. *Deux amis d'enfance grandis dans le XVIII^{ème} arrondissement de Paris, qui ont fait les 400 coups ensemble, se retrouvent en maison de retraite, prêts à en refaire de belles...* Jeudi 8 mars et samedi 10 mars à 20h45 ; dimanche 11 mars à 16h00. Tarif unique : 8 €. Réservations : 02 47 52 80 93 ou sur resavcm@gmail.com

AMAP "Les Paniers de Vaux-le-Pénil". L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de notre commune invite les Pénivauxois à une réunion d'information vendredi 16 mars à 20h30 au Manège de la Ferme des Jeux. L'inscription à l'AMAP donne droit à des paniers de légumes bio, des œufs et des poulets bio, etc.

Esthéticienne à domicile. Anne Araujo vient de débiter dans l'activité d'esthéticienne à domicile à Vaux-le-Pénil. Elle propose une large palette de soins (épilation, soins du corps et du visage, manucure, pédicure, maquillage...) et la pose de prothèses ongulaires. Elle est joignable du lundi au samedi au 06 63 86 89 72.

À la découverte des métiers de l'artisanat. La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la Chambre des métiers de Seine-et-Marne organisent, samedi 10 mars, une journée consacrée à l'artisanat, ses filières et ses débouchés. Cette manifestation s'adresse plus particulièrement aux collégiens et aux lycéens. Les pôles alimentation-restauration, bâtiment, métiers de la fabrication et services seront représentés. En présence d'une trentaine d'artisans et d'apprentis.

Lycée Benjamin Franklin, Rue de la Forêt, à La Rochette, samedi 10 mars, de 9h00 à 16h00.

Renseignements : 01 64 79 26 31

www.melunvaldeseine.fr

Forum de l'Emploi et de la Formation au Mée. Insertion & Développement organise la 17^{ème} édition de ce forum au Mas du Mée-sur-Seine. Avec 90 exposants, dont une cinquantaine d'employeurs. Cette année, l'accent sera mis sur l'emploi et l'alternance.

Mercredi 21 mars de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 ; jeudi 22 mars aux mêmes horaires jusqu'à 19h00. Entrée libre. Le Mas, 800 avenue de l'Europe, le Mée-sur-Seine.

Face aux fermetures de classes : une démarche de rassemblement

Nous évoquons dans ces mêmes colonnes le mois dernier notre opposition ferme et résolue à la fermeture annoncée de 5 classes pour la rentrée prochaine dans les écoles de notre commune.

Nous avons, aux côtés des parents d'élèves et des enseignants pénivauxois, interpellé l'Inspection d'Académie à laquelle nous avons rappelé les arguments qui plaident en faveur d'une annulation de ces fermetures, au premier rang desquels les perspectives offertes par la construction de logements à Vaux-le-Pénil dans les 18 prochains mois et le fait que les effectifs de nos classes sont déjà, en maternelle et élémentaire, au dessus des moyennes nationales.

Cette mobilisation a entraîné la transformation de 3 fermetures définitives en fermetures révisables, mais sans assurance qu'elles le soient au final dans la mesure où les données sur lesquelles se base l'Inspection d'Académie pour fermer des classes n'ont guère de raisons de changer d'ici la rentrée 2012.

Nous avons également proposé au conseil municipal le vote d'une motion que nous avons voulue la plus rassembleuse possible. Nous nous félicitons d'y être parvenus, cette motion ayant été votée par l'ensemble des conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition le 16 février. Il s'agit d'un signe fort adressé tant à l'Éducation nationale, à laquelle Vaux-le-pénil montre une nouvelle fois sa détermination, qu'aux parents et aux enseignants qui savent pouvoir compter sur le soutien unanime des élus.

C'est là, loin des querelles politiciennes et des polémiques stériles, l'une des illustrations du sens que nous donnons à notre action au service des Pénivauxois.

Fatima Aberkane-Joudani pour le groupe "Se rassembler pour Vaux-le-Pénil"

Rétablissons les trains directs pour Livry

Le 29 janvier une bonne centaine de personnes (élus et usagers) dont plusieurs de Vaux-le-Pénil étaient présentes à Fontaine-le-Port à l'appel du *Collectif Seine Rive Droite et Livry Environnement* pour réclamer le rétablissement des trains directs pour Paris et une amélioration des conditions de transport !

Cette suppression est une réelle dégradation pour tous et particulièrement pour les Pénivauxois qui appréciaient de :

- ne pas changer de train à Melun, alors qu'il leur faut courir pour ne pas rater la correspondance dans un couloir étroit et bondé, avec 2 escaliers à descendre et à monter ;
- d'avoir une place assise, ce qui devient très difficile ou impossible aux heures de pointe ;
- d'éviter les embouteillages de la route de Chartrettes à Melun, si on veut éviter ce changement ;
- de ne pas payer un parking, d'ailleurs souvent "complet".

Et tout semblait pourtant possible : un parking GRATUIT aménagé en gare de Livry, des horaires de bus adaptés ! Pourquoi cette régression ? Ce gaspillage de temps et d'argent est contraire au bon sens : mais il y a des priorités et des choix : pourquoi réserve-t-on en gare de Lyon (soi-disant saturée) entre 8h et 9h une voie pour le train privé Thello ?

Une seule question doit être posée aux responsables du STIF (syndicat des transports d'Ile de France) : avez-vous la volonté de rétablir les trains directs pour Paris ?

Le groupe "Démocratie et Citoyenneté"

Avis à la population ! Pénivauxois, Pénivauxois, faites allégeance à l'homme providentiel ! Pierre Herrero prend ses nouvelles fonctions... Fi de votre opinion et place à la république monarchique !

Quelques tours de passe-passe, un soupçon de démagogie populaire et le tour est joué ! Déjà, l'arme indiscutable qu'est le sondage de l'équipe municipale a rendu ses conclusions ; lesquelles rencontreraient l'adhésion unanime de Vaux pour les "Grandes Manœuvres" politiciennes.

Cependant, un questionnaire orienté n'a jamais fait l'opinion et encore moins l'élection ! Si ce sondage avait été un appel direct à se prononcer en faveur du Premier adjoint, ça ne nous aurait pas échappé ! Ces agissements aux relents autoritaristes de l'Est en disent long sur la dimension égalitaire adoptée. C'est le retour immobile, le changement statique et invariable...

Vaux-le-Pénil mérite mieux et nous ambitionnons de la hisser au rang qu'elle mérite, ne serait-ce qu'en la dotant des technologies indispensables à son développement économique, technologies que la population appelle depuis bientôt un quart de siècle... Sans remonter aussi loin, rappelons-nous les engagements pris en 2001 par M. le Maire : « *Aujourd'hui, nous pouvons viser le très haut débit Internet, certains en bénéficient, nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour permettre l'accès généralisé des Pénivauxois au très haut débit...* » Mêmes promesses réitérées en 2009, toujours sans cahier des charges ni délai, alors que soi-disant le terrain est déjà prêt pour installer la fibre optique... La France doit manifestement manquer d'opérateurs compétents...

Or comment pouvons-nous prétendre impliquer notre territoire, nos activités, notre compétitivité, si en matière d'échanges économiques et sociaux nous sommes toujours à l'âge de pierre et privés d'outils élémentaires.

Comment faire de Vaux-le-Pénil un site d'accueil attractif, une force de propositions pour l'agglomération de communes, avec une réelle dynamique de participation citoyenne, concernée par l'aménagement du territoire ?

Pourtant, dans sa grande mansuétude, Monsieur le Maire n'oublie pas de nous préparer au pire : « *Les communes sont confrontées à des difficultés importantes...* » et de nous rappeler « *qu'une bonne gestion municipale passe par un travail collectif* » ... pour mieux nous endormir avec les heures de gloire de ses prédécesseurs...

Bien cordialement,

Clodi Pratola, Palmyre Debossu, Marc Dumont, Jean-Claude Caron, Lionel Dussidour
"Un nouvel élan pour Vaux-le-Pénil".
Pour nous joindre : clodi.pratola@free.fr

Poutine et Medvedev... .. à chacun mon tour !

Rififi et permutation au sein de la majorité municipale...

Au moment où les **Pénivauxois s'interrogent** quant à l'avenir de leur commune et des orientations prévues, les seules réponses venant de l'équipe municipale majoritaire semblent être **des manœuvres** accouchant d'une crise qui couvait depuis longtemps.

Quelques temps avant **le jeu des chaises musicales** consistant à mettre en selle son poulain, le Maire en décidant de retirer sa délégation à l'un de ses conseillers, laisse les observateurs sceptiques d'autant que précédemment le dit conseiller bénéficiait des éloges de tous ses colistiers et même de l'opposition !!!

Autre grand changement, si l'on peut dire, la fameuse succession du Maire, certes légale, mais qui consiste à faire "la même chose en pas pareil", tout en **s'abstenant de se soumettre** à l'épreuve de l'élection. Félicitation donc au successeur pour cette victoire, qui on le suppose en apportera d'autres peut-être **forcément plus compliquées**.

On apprend aussi par la presse que P. Carassus va désormais se consacrer aux législatives de mai 2012. **Surprenante candidature** quand on sait que son discours prône l'accès de plus jeunes aux divers mandats... ! Néanmoins, nous sommes tous convaincus comme il est coutume de l'entendre, que c'est l'intérêt général qui prime... !

On peut comprendre maintenant la question souvent posée : à qui pourrait profiter une candidature de gauche supplémentaire ? ... à part à l'UMP, on ne voit pas ?

Bref, le changement, c'est pas pour maintenant... !

L'équipe de "Vaux-Ensemble !"
Antoine Franzi, Alain Valot.
vaux-ensemble@orange.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Décembre 2011

- Amine Zeghoudil né le 30 décembre 2011

Janvier 2012

- Tara, Mireille-Birago, Addai Prempeh née le 17 janvier 2012
- Sacha, François, Serge Micheletti né le 23 janvier 2012
- Julie Le Goff née le 24 janvier 2012
- Manel Si Hadj Mohand née le 26 janvier 2012
- Énora, Christine, Sabine Sofia née le 27 janvier 2012

Février 2012

- Aya Izza née le 27 janvier 2012

Décès

Décembre 2011

- M. Édouard Holyszewski Mieczyslaw décédé le 29 décembre 2011

Janvier 2012

- M. Jean, Paul Descloitre décédé le 7 janvier 2012
- M^{me} Arlette, Élise Collet épouse Nivet décédée le 14 janvier 2012
- M. Jean Pinhomme décédé le 14 janvier 2012
- M^{me} Anne, Jeanne, Marie Fripoux épouse Fouillard décédée le 19 janvier 2012

Février 2012

- M. Jean Esprit décédé le 3 février 2012

AU "TOP" DE L'ARCATURE BIBLIOTHÈQUE

En marge de l'exposition "L'eau dans tous ses états", qui se tient du 13 mars au 7 avril (dans le cadre de la thématique sur le développement durable), les bibliothécaires proposent le choix de livres suivant :

- Chez les adultes, *Les châteaux d'eau*, de Christine Boutron, aux éditions Alan Sutton. Plus de 200 photos nous permettent de redécouvrir ces bâtiments et d'expliquer leur rôle au fil du XX^{ème} siècle.

- Chez les ados, *Sénégal, l'eau à palabres*, d'Élisabeth Lambert, aux éditions du Garde-temps. La créativité des populations se manifeste autour des enjeux de l'eau.

- Chez les enfants, *Bon voyage petite goutte*, d'Anne Crausaz, aux éditions Memo. Une histoire toute douce pour expliquer le cycle de l'eau.

- Chez les enfants, *Blessures de mer*, publié par Mango. À travers le regard de photographes, les problèmes essentiels de l'écologie mondiale, sans hypocrisie et sans alarmisme.

PERMANENCES DES ÉLUS

Les mardis soirs en mairie de 17h00 à 18h30

6 mars 2012 : M. Alain Taffoureau, maire adjoint chargé des travaux et de la circulation.

13 mars 2012 : M^{me} Colette Liech, maire adjointe chargée des solidarités, de l'insertion et de l'accessibilité handicapés.

20 mars 2012 : M. Anselme Malmassari, maire adjoint chargé des finances.

27 mars 2012 : M^{me} Jacqueline Cheviyer, maire adjointe chargée de l'enfance et du scolaire.

3 avril 2012 : M^{me} Ginette Moreau, maire adjointe chargée de l'intergénération, du développement durable et du logement.

Dimanche 4 mars de 10h00 à 18h00

Friperie solidaire de Méli Mélo del Mundo

Maison des Associations - Renseignements : 06 50 27 98 72



Du 5 au 9 mars

Filles/garçons : mieux vivre ensemble (voir p.3)

Renseignements : 01 64 71 91 20

OPÉRETTE

Vendredi 9 mars à 20h45

Un de la Canebière

La Ferme des Jeux

Un spectacle de la compagnie

Les Carboni

Une production "Scène et Public"



Renseignements : 01 64 71 91 28 et www.lescarboni.com

Samedi 10 mars à 20h00

Soirée cabaret de "Rebondir au-delà de ses rêves"

Maison des Associations - Renseignements : 01 60 68 75 30

CINÉ-CLUB

Lundi 12 mars à 20h45

Heureux anniversaire (1962) & Yoyo (1963)

La Ferme des Jeux

Cycle "Tout Pierre Etaix"

Heureux anniversaire, court métrage : elle dresse la table, elle l'attend. C'est leur anniversaire de mariage. Récompensé par de nombreux prix, dont l'Oscar du meilleur court métrage à Hollywood.

Yoyo, long métrage : un milliardaire qui s'ennuie rêve d'un amour perdu avec une écuyère de cirque. Grand prix de la jeunesse du Festival de Cannes, grand prix du Festival de Venise.

Renseignements : 01 64 71 91 28



Du 13 mars au 7 avril

Exposition : "L'eau dans tous ses états"

Bibliothèque de l'Arcature - Renseignements : 01 64 71 51 73 ou 77

Mercredi 14 mars à 15h00

"Les ogres sont parmi nous", spectacle à partir de 5 ans

Bibliothèque de l'Arcature - Renseignements : 01 64 71 51 73 ou 77

DANSE

Samedi 17 mars à 20h45

Nuit de la danse (voir p.6)

La Ferme des Jeux

Renseignements : 01 64 71 91 28



Lundi 19 mars

Commémoration du cessez-le-feu de 1962 en Algérie

Cérémonie organisée par la municipalité et par la FNACA

Rendez-vous à 10h30 devant la Mairie

Renseignements : 01 64 10 46 94

Jeudi 22 mars à 20h30

Poésie lecture : un Hymne à la paix (16 fois)

Petit Théâtre de la Ferme des Jeux

De Laurent Grisel - Poème à quatre voix et deux musiciens

Entrée libre sur réservation à assofermedesjeux@gmail.com

THÉÂTRE

Vendredi 23 mars à 20h45

Tartuffe

La Ferme des Jeux

Par le Collectif Masque

« *Quoi de neuf? - Molière!* », répondait Guitry. Ce trait est resté actuel, surtout s'agissant d'une pièce construite autour de l'être et du paraître, du vrai et du semblant, de la crédulité et de la tromperie. La pérennité du propos explique qu'un tartuffe soit devenu un nom commun, d'usage contemporain.

Rompu au théâtre masqué, Mario Gonzalez, ancien acteur de la troupe d'Ariane Mnouchkine, met en scène ce classique du répertoire pour lequel « *grossir le trait n'est pas nécessaire, il suffit de jouer le texte au plus près de ce que Molière nous offre. Il nous appartiendra donc de faire résonner toute la force et la beauté du texte à travers ces êtres intemporels que sont les personnages masqués* ».

Le Collectif Masque a déjà présenté "La leçon de Monsieur Pantalone" et "Georges Dandin" à la Ferme des Jeux.

Renseignements : 01 64 71 91 28 et www.collectifmasque.com



Samedi 24 mars de 10h00 à 16h00

Braderie du Secours Populaire

Maison des Associations - Renseignements : 01 64 71 51 57

Samedi 24 mars à 21h00

"Le meilleur des comédies musicales" (voir p.6)

Soirée spectacle et dansante du Comité des Fêtes

La Buissonnière - Renseignements : 01 64 71 91 20

Nombre de places limité.



Mercredi 28 mars à 18h00

Conservatoire de musique : prélude à la scène (audition d'élèves)

Salle Britten - Renseignements : 01 64 71 51 28

Vendredi 30 mars à 19h00

Concert des ensembles du Conservatoire

Manège de la Ferme des Jeux - Renseignements : 01 64 71 51 28

HUMOUR

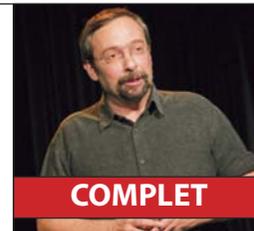
Vendredi 30 mars à 20h45

Didier Porte fait rire les masses

La Ferme des Jeux

Porte ouverte, mais guichets fermés : c'est COMPLET !

Renseignements : www.didierporte.eu



Samedi 31 mars à 16h00 et dimanche 1^{er} avril à 11h00

Gala de VLP Danse

La Buissonnière - Renseignements : 06 80 60 16 01

CINÉ-CLUB

Lundi 2 avril à 20h45

Tant qu'on a la santé (1966)

La Ferme des Jeux

Cycle "Tout Pierre Etaix"

Un jeune homme candide en proie au bruit, à la précipitation, aux artifices de notre monde... Où trouver un endroit où il ferait bon vivre ? Film primé aux festivals de Sorrente et de San Sebastian.

Les lycéens de Simone Signoret proposeront des animations autour du cirque.

Renseignements : 01 64 71 91 28



Vendredi 6 avril à 20h30

Les Sons de la Cave

Manège de la Ferme des Jeux - Renseignements : 01 64 71 91 20



Le magazine de l'information municipale : 01 64 71 51 00

www.mairie-vaux-le-penil.fr

Directeur de publication : Dominique Gastrein / **Rédacteur en chef :** Gilles Baudin / **Comité de rédaction :** Fabrice Boulard, François Leconte, Cédric Riot et Yann Linard / **Conception, maquette :** Aurélie Normand / **Impression :** Imprimerie de Mormant - 01 64 06 90 12. ©Photos Service Communication, Bernard Hup, Lionel Antoni, DR. Ce magazine est imprimé en 4 800 exemplaires sur papier recyclé.